

AVIS D'APPEL D'OFFRES SUR INVITATION N° AO-1302-001

**SERVICES PROFESSIONNELS POUR MESURES DE VENT PAR SODAR OU LIDAR
ET CALCUL DE LA PRODUCTION ÉNERGÉTIQUE DU PROJET**

La société Parc éolien Pierre-De Saurel demande des soumissions pour des services professionnels spécialisés en mesure de vent afin d'installer un instrument de mesure SODAR ou LIDAR à proximité de la tour de mesure de 60 mètres existante à Saint-Robert et de procéder à la collecte de données jusqu'à une hauteur minimale de 100 mètres sur une période de quatre (4) mois.

Les documents d'appel d'offres sont envoyés gratuitement par courriel aux firmes invitées.

Seuls les soumissionnaires qui ont été invités par la société Parc éolien Pierre-De Saurel pourront déposer une offre.

Les soumissions seront reçues dans une enveloppe scellée et clairement identifiée au projet concerné jusqu'à **11 h le jeudi 14 février 2013** aux bureaux de la MRC de Pierre-De Saurel situés au **50, rue du Fort, Sorel-Tracy (Québec), J3P 7X7**, pour être ouvertes publiquement, à l'exception des enveloppes contenant l'offre de prix. Les soumissions seront analysées ultérieurement par un comité de sélection. En ce qui a trait à l'offre de prix, l'enveloppe sera ouverte, le cas échéant, après que le comité de sélection aura terminé l'analyse qualitative des soumissions. Toute soumission reçue après la date ou l'heure indiquée sera refusée. L'heure officielle sera celle de l'horloge se trouvant au bureau de la réception.

La société Parc éolien Pierre-De Saurel a mandaté les ingénieurs Catherine Tétreault et Marcel Fafard pour rédiger les termes de cet appel d'offres et pour contacter la firme qui serait éventuellement retenue par la société Parc éolien Pierre-De Saurel. Leurs coordonnées sont les suivantes :

Monsieur Marcel Fafard, ingénieur
Courriel : marcel.fafard@videotron.ca

Madame Catherine Tétreault, ingénieure
Courriel : catherine.tetreault@videotron.ca

La société Parc éolien Pierre-De Saurel ne s'engage pas à accepter ni la plus basse, ni aucune des soumissions reçues et n'encourt aucune obligation ni aucuns frais envers le ou les soumissionnaires. De plus, elle se réserve le droit d'accorder le contrat en tout ou en partie seulement.

Fait à Sorel-Tracy, ce 6^e jour de février 2013.



Denis Boisvert
Administrateur
Parc éolien Pierre-De Saurel S.E.C.